



SIVaTRU



AGIR AUJOURD'HUI

POUR PRÉSERVER DEMAIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS

NOS GESTES DE TRI NE SONT PLUS ANODINS...



La gestion des déchets ménagers est un enjeu majeur pour la sauvegarde de notre environnement.

Cet objectif, qui se traduit au quotidien par la préservation des ressources naturelles et le développement des filières de recyclage, constitue la préoccupation constante du SIVaTRU.

Depuis plus de 20 ans, le syndicat s'est attaché à faire évoluer l'unité de traitement CYRENE afin qu'elle réponde à la fois aux besoins des habitants et aux exigences environnementales : valorisation organique, recyclage, réemploi et requalification en matière première secondaire.

Récemment, une nouvelle étape a été franchie avec la création de synergies entre intercommunalités voisines pour assurer l'optimisation des coûts de traitement de nos installations respectives. Le résultat de cette politique a permis de maintenir, en 2006, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en dessous du niveau atteint en 2001.

Afin de poursuivre dans cette voie, nous avons besoin de vous, car pour qu'il ne reste qu'une part infime de nos déchets à enfouir, il est primordial que chacun d'entre nous procède avec soin au tri sélectif de ses déchets et intègre cet objectif commun :

AGIR AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER DEMAIN

Jean-François TASSIN,
Président du SIVaTRU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS

Au sein du centre CYRENE situé à Triel-sur-Seine, le SIVaTRU procède au tri sélectif des déchets recyclables et des encombrants, ainsi qu'au traitement par compostage des ordures ménagères et des déchets verts. Soucieux de son environnement, le SIVaTRU procède au traitement de ses effluents, et assure celui des rejets atmosphériques grâce à un biofiltre.

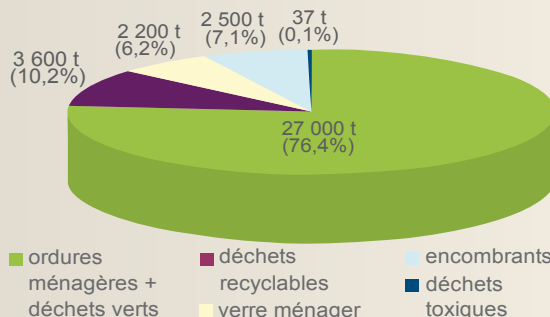


LA COLLECTE



Le SIVaTRU assure la collecte de l'ensemble des déchets ménagers de ses communes membres : ordures ménagères, déchets recyclables, verre, encombrants, déchets verts et déchets toxiques.

Tonnages collectés sur le territoire du SIVaTRU en 2005



Hormis les déchets toxiques traités dans des installations agréées spécifiques, les déchets collectés sont réceptionnés sur le centre CYRENE.

Ils sont pesés dès leur entrée sur un pont bascule automatique, puis dirigés vers leur filière de traitement.

LA CRÉATION

1986 : création du SIVaTRU afin d'étudier les solutions d'élimination des résidus urbains des communes concernées par la fermeture de la décharge de Triel-sur-Seine. Intégration successive des communes de Le Port-Marly, Villennes-sur-Seine, Triel-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Vaux-sur-Seine, Evéquemont, Chapet, Maisons-Laffitte, Ecquevilly, Meulan et Médan.

1989 : début des travaux de construction du centre CYRENE.

1991 : mise en service de l'unité de compostage des ordures ménagères.

1995 : mise en place progressive de la collecte sélective des déchets recyclables et mise en service de la chaîne de tri des déchets recyclables (capacité 5 000 t/an).

2001 : installation du biofiltre pour le traitement des odeurs.

2005 : extension et modernisation du centre de tri (capacité 16 000 t/an).

2006 : transformation du SIVaTRU en syndicat mixte.

2007 : projet d'installation d'une déchetterie.



LE COMPOSTAGE

Dans son centre CYRENE, le SIVaTRU fabrique depuis 1991 du compost à partir des ordures ménagères, constituées en grande partie de matières organiques biodégradables. Le procédé de traitement permet de les transformer en un compost de qualité, à hauteur de 50% du tonnage entrant. Le reste est soit incinéré soit transféré vers un centre d'enfouissement technique. Comment les ordures ménagères sont-elles transformées en compost ?



1 La réception : une fois pesés, les déchets sont déversés dans une fosse et restent stockés pendant une durée de 24 heures.



2 Le chargement : les déchets sont ensuite repris à l'aide d'un grappin et introduits dans la trémie d'alimentation d'un cylindre de compostage long de 42 mètres, appelé BRS.



LE CENTRE DE TRI

Depuis fin 2004, le centre de tri du SIVaTRU traite les déchets ménagers recyclables de ses communes membres et des 15 communes du SIDRU, soit près de 250 000 habitants. Au total, près de 15 000 tonnes de déchets issus du tri sélectif des ménages passent par le centre de Triel-sur-Seine, puis sont conditionnés par matière avant d'être expédiés vers les usines de recyclage.

1 La réception : le contenu des bennes de collecte fait systématiquement l'objet d'un contrôle qualité visuel : les grosses erreurs de tri sont retirées. Le reste est repris par un chargeur qui alimente la chaîne de tri.



2 Le chargement : les déchets sont déversés dans une trémie d'alimentation équipée d'un régulateur de flux, qui permet une alimentation régulière de la chaîne. Un tapis achemine les déchets vers le bâtiment de tri.





3 La fermentation : dans le BRS, les déchets sont déchiquetés et remués en permanence. Ils sont continuellement humidifiés et aérés afin de favoriser leur fermentation accélérée.



4 L'affinage : après 3 jours dans le BRS, les déchets sont acheminés par un tapis vers un bâtiment d'affinage. Là, un tri mécanique sépare le compost et les refus (plastique, verre, cailloux...). Les refus sont incinérés ou enfouis dans des installations classées.



5 La maturation : le compost affiné est récupéré dans un box puis mis en andains sur une plateforme de stockage. Il va alors mûrir durant 3 mois, avant d'être valorisé par épandage en agriculture.



3 Le pré-tri manuel et le tri automatique : un pré-tri manuel élimine les erreurs de tri et les gros cartons. Puis 2 cribles séparent automatiquement les corps lourds (cartons), légers (journaux) et creux (bouteilles plastiques, canettes) et les répartissent sur 3 tapis de tri manuel.

4 Le tri manuel : après être passés sous un aimant qui retient les éléments ferreux (acier), les déchets sont soumis à l'œil vigilant des trieurs chargés de séparer les différentes matières : carton, papier, plastique, aluminium, brique alimentaire.

5 La mise en balles : les matières triées sont compactées par une presse à balles puis stockées avant expédition vers les usines de recyclage. Les refus de tri sont incinérés au centre de valorisation énergétique Azalys.



// QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ? //

LE COMPOST



Le compost produit à partir des ordures ménagères et des déchets verts est épandu en «grandes cultures» (betterave, orge...).

Son utilisation permet de nourrir les plantes et d'améliorer la structure et la vie dans le sol.

LES ENCOMBRANTS



Les encombrants sont triés à l'aide d'une pelle mécanique qui récupère les matières recyclables (bois, ferraille, gravats). Les encombrants non valorisables sont dirigés vers un centre d'enfouissement technique.

LE VERRE



Le verre collecté est regroupé et stocké sur le centre, puis expédié vers les usines de recyclage.

Le verre se recycle à 100% pour fabriquer à nouveau... des emballages en verre !

1 t* verre recyclé = économie de 660 kg de sable + production de 2 500 nouvelles bouteilles

(* t = tonne)



LES MÉTAUX



L'aluminium se recycle à 100% et à l'infini.

1 t d'aluminium recyclé = économie de 2 t de bauxite

670 canettes en aluminium recyclées = fabrication d'un vélo

L'acier recyclé se transforme en acier neuf.

1 t d'acier recyclé = économie d'1 t de minerai de fer

19 000 boîtes de conserve recyclées = fabrication d'une voiture



LES PLASTIQUES



Après avoir été triés par catégorie, les bouteilles et flacons plastiques sont expédiés vers des usines de recyclage.

1 t de plastique recyclé = économie de 700 kg de pétrole

27 bouteilles d'eau minérale recyclées = fabrication d'un pull polaire



LES PAPIERS-CARTONS



Papiers et cartons peuvent être recyclés une dizaine de fois, après quoi les fibres sont trop usées. Ils servent à la fabrication de nouveaux cartons et journaux, d'essuie-tout...

1 t de carton recyclé = économie de 2,5 t de bois + fabrication de 2 632 cartons d'emballages pour pack de 6 bouteilles.



POUR PRÉSERVER DEMAIN

